



Club des Patineurs de Genève
4-6, rue Hans-Wilsdorf
1227 Carouge

Monsieur Rémy BURRI
Président du Conseil Municipal
Secrétariat du Conseil Municipal
Rue Pierre-Fatio 17
1204 Genève

Genève le 3 avril 2017

Patinoire des Vernets

Monsieur le Président du Conseil municipal de la Ville de Genève,
Mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux,

Par la présente, suite aux propos de M. Kanaan dans la presse et devant votre Conseil, nous souhaitons porter à votre connaissance la situation que connaît aujourd'hui le Club des patineurs de Genève qui est, aujourd'hui, véritablement lésé par les décisions de la Ville de Genève.

A cet effet, nous demandons que cette lettre soit lue lors de la séance plénière du 4 avril 2017 afin que l'ensemble des Conseillers Municipaux de la Ville de Genève puissent prendre connaissance de la situation.

Le Club des Patineurs de Genève existe depuis 92 ans et est l'intervenant direct avec la Fédération Suisse de Patinage et l'Association Romande de Patinage. Le Club obtient des licences pour les patineurs, s'occupe des inscriptions au sport-étude, aux compétitions et aux tests et organise nombre d'événements. Il est aussi l'interlocuteur privilégié des sportifs et des parents sur place, ainsi que des professeurs depuis toujours à Genève. Il répond à bien des situations concernant les besoins des sportifs, de la relève, de la formation et dans le domaine de la sécurité. En bref, le club est le cœur, le ferment et la continuité du patinage artistique en Ville de Genève. Son comité est très actif et impliqué.

Lors d'une dernière séance de votre Conseil, M. Kanaan a dit : « le Club gérait beaucoup de choses avant, je ne le critique pas, mais ce n'était pas satisfaisant ». Pourtant, nous n'avons jamais reçu une telle plainte de sa part, ni de sa Cheffe des Sports. Personne ne nous a ainsi abordé, appelé, ni écrit pour faire part d'un mécontentement concernant notre manière de gérer le Club.

Suite à la conclusion de nouvelles conventions avec les professeurs de patinage la Ville a enlevé au Club des Patineurs de Genève la gestion de la quasi-totalité des heures de glace destinées au patinage artistique. En effet nous passons de 17 heures à 5 heures par semaine. C'est une réduction drastique de notre seule subvention qui est en nature. Toutes les heures les plus prisées car hors horaires scolaires et de bureaux enlevées au Club seront maintenant gérées exclusivement par les professeurs et non plus conjointement entre les professeurs et le Club. Ces heures seront accessibles uniquement à leurs élèves et non plus aux membres du Club qui n'ont pas de cours. Cette différence de 12 heures dans les horaires accessibles à tous détruit l'équilibre même de notre Club.

Pourquoi cela nous est-il défavorable ? Les 5 heures qui nous restent actuellement sont les heures utilisées pour nos cours collectifs débutants pendant lesquels le patinage artistique libre n'est pas possible pour des raisons de sécurité. Nous ne pourrions plus désormais offrir des plages horaires à tous nos membres pour le patinage libre ; il



s'agit des patineurs Hobby, adultes, anciens compétiteurs et ceux qui ne désirent pas ou n'ont pas les moyens de se payer des cours. Le patinage libre est également très important pour les compétiteurs qui doivent pouvoir patiner dès qu'ils ont du temps libre pour pouvoir progresser.

Jusqu'à présent le paiement d'une cotisation modeste auprès du Club permettait aux membres de s'entraîner librement. Pour les non-compétiteurs, il n'y aura donc plus d'intérêt à devenir membre. Nous allons ainsi perdre de nombreux membres et ne pourrons plus offrir quelque chose qui est fondamental pour nous : le Sport pour Tous.

Pour les patineurs ayant un professeur, l'adhésion au Club ne sera plus obligatoire pour pouvoir utiliser la glace, donc des patineurs licenciés et représentants d'autres Clubs pourront venir utiliser la glace des Vernets alors que la réciproque n'existe pas dans le canton. Les seuls obligés à être membres seront les compétiteurs licenciés qui choisiront de continuer à représenter notre Club.

Aujourd'hui la « relation commerciale » créée entre les professeurs et la Ville prime sur les besoins du Club. La Ville a déterminé que les professeurs devaient avoir un usufruit exclusif de la glace afin de pouvoir leur facturer le 10% de leurs revenus. Nous sommes contre cette décision. Les heures de patinage artistique doivent être gérées par le Club des patineurs local, comme cela se fait dans la plupart des patinoires Suisses. La glace payée par les contribuables, ne doit pas être commercialisée mais au contraire mise à disposition des athlètes locaux hobby et compétiteurs qui défendent les couleurs de Genève. Au moins, partageons la glace comme cela a été fait depuis des années. Nous ne comprenons pas pourquoi le Club (qui obtiendrait la glace comme subvention) et les professeurs (qui paient 10% de leurs revenus) ne peuvent pas évoluer au même temps sur la patinoire.

Notre Club qui existe depuis 92 ans se portait très bien il y a un an, il était le meilleur club de Suisse et là, petit à petit on assiste à son démantèlement. Les conséquences de toute cette malheureuse histoire ont déjà fait beaucoup de dégâts avec certains patineurs démoralisés et la perte de 7 compétiteurs, dont 5 élites qui ont décidé de changer de Club.

Nous vous remercions, chers Conseillers municipaux, pour tout ce que vous avez déjà fait pour garder à nos sportifs la qualité de l'enseignement aux Vernets, mais aujourd'hui nous sommes contraints de vous solliciter à nouveau pour nous aider à sauver la subvention en nature sous forme de d'heures de glace des 17 heures hebdomadaires que le Club de patinage de la Ville de Genève a perdu depuis le 1^{er} février 2017 pour éviter son démantèlement. Comme cette subvention est comprise dans un total de CHF 700'000.-- attribués aux sports de glaces en général, notre subvention pourrait être drastiquement diminuée par la ville, sans que cela se voie au budget que vous voterez prochainement.

N'ayant pas la chance d'être véritablement compris par la voie hiérarchique, notre but est de solliciter votre appui pour rétablir si c'est encore possible, l'efficacité et l'équilibre des deux forces qui ont fait notre succès dans l'intérêt de tous nos sportifs et repose depuis toujours sur la complémentarité entre le club et les professeurs qui d'ailleurs partagent tous cette conviction à l'exception d'une.

Pour le Club des Patineurs de Genève
Sylviane Maulini
Présidente